

Communiqué de presse – 8 juin 2021

LANCEMENT D'UN FONDS NATIONAL DE PRÊTS D'HONNEUR POUR LES ENTREPRENEURS DU TRANSPORT FLUVIAL

- SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS DE LA FILIÈRE FLUVIALE
- 1 M € DE DOTATION
- UN PUISSANT LEVIER DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le réseau Initiative France, Initiative Seine Yvelines, Voies Navigables de France (VNF) et Entreprises Fluviales de France (E2F) lancent un fonds national de prêts d'honneur visant à soutenir la création, la reprise et la croissance d'entreprises de fret fluvial.

Géré par l'association Initiative Seine Yvelines, membre du réseau Initiative France, et soutenu par le ministère de la Transition écologique, le fonds est doté d'un million d'euros dès son démarrage.

La dynamique du fret fluvial observée ces dernières années et les projets de développement du réseau fluvial, font émerger des opportunités de création, de reprise d'entreprises qui doivent être encouragées. L'ambition de ce nouveau fonds de prêt national reflète la volonté forte des quatre partenaires de soutenir des entrepreneurs engagés dans une filière écologique pour donner une nouvelle envergure au transport fluvial comme un acteur essentiel de la logistique de demain.

Le fluvial promeut une logistique durable qui se traduit par un bénéfice écologique significatif permettant des émissions, pour une tonne de marchandise transportée, beaucoup plus faible que le mode routier, soit en moyenne entre 8,8 et 37,4 gCO²/t-km. Sans nuisances sonores, sûr avec le taux d'accidentologie le plus faible, il permet de décongestionner les axes routiers et d'améliorer ainsi la sécurité (baisse des accidents) et la qualité de l'air.

Afin de soutenir le développement de ces activités fluviales et de répondre aux besoins de financement des bateliers, Initiative France, Initiative Seine Yvelines, VNF et E2F ont conclu, mardi 8 juin 2021, un accord de partenariat pour lancer un fonds national de prêts, doté dès son lancement d'un million d'euros. L'association locale Initiative Seine Yvelines, qui dispose d'une grande expérience de ce secteur en raison de la forte activité fluviale sur l'axe Seine, en sera le gestionnaire. A ce titre, elle portera et pilotera le dispositif et attribuera les prêts aux bateliers.

Grâce au soutien financier de VNF dans ce fonds, les 210 associations du réseau Initiative France pourront proposer aux entrepreneurs un prêt d'honneur fluvial : ce prêt à taux 0, sans garantie, est octroyé à la personne (et non à l'entreprise) et peut atteindre 75 000€. Il est accessible aux personnes dont l'entreprise a moins de 7 ans d'ancienneté et dont le siège social est basé en France.

Ce « prêt fluvial Initiative » vient répondre aux importants besoins d'investissements au départ ou développement d'une entreprise fluviale (acquisition d'un bateau...). Il vient donc compléter le prêt d'honneur local octroyé par les associations d'Initiative France, qui renforce l'apport personnel et agit comme un levier pour obtenir un prêt bancaire d'un montant huit fois supérieur, en moyenne. Il apporte en outre une crédibilité et une confiance garantissant aux yeux des intervenants extérieurs la viabilité ou la bonne santé financière de l'entreprise.

En complément de ce soutien financier, le réseau Initiative est mobilisé pour apporter un accompagnement personnalisé et dans la durée aux entrepreneurs qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise fluviale.

« Nous sommes très heureux de la mise en place de ce fonds de prêt, grâce au soutien financier de VNF et construit et porté par notre association Initiative Seine Yvelines. C'est tout le réseau Initiative France qui s'engage dans ce projet et qui le portera, grâce à son fort ancrage local, sur tous les territoires afin de construire avec les bateliers des projets d'entreprise pérennes et créateurs d'emplois. Notre engagement est porteur de sens et d'ambition car nous souhaitons soutenir les entrepreneurs qui font le choix du fluvial et qui s'engagent sur le plan économique et écologique » **Guillaume Pepy**, président d'Initiative France

« Après une première expérience régionale nous avons souhaité devenir opérateur à l'échelle nationale afin de déployer plus largement le prêt fluvial Initiative. Avec VNF et Initiative France nous souhaitons soutenir cette filière. 9 entreprises sur 10 sont encore là après 3 ans d'existence lorsqu'elles bénéficient du financement et de l'accompagnement du réseau Initiative France. Ce sont cette expertise et ce savoir-faire dont nous voulons faire bénéficier le secteur fluvial. » **Juliette Bourdillon**, présidente d'Initiative Seine Yvelines

« Le contrat d'Objectifs et de Performance, que nous avons signé en avril 2021 avec l'Etat, fixe des objectifs forts de développement du fret fluvial. A l'horizon 2030, le volume de fret transporté par voie fluviale pourrait augmenter de moitié, ce qui porterait le potentiel trafic à plus de 10 milliards de tonnes-kilomètres, soit plus de 75 millions de tonnes de marchandises transportées par voie fluviale. Le lancement de ce dispositif accompagnera cette volonté de donner une nouvelle envergure au transport fluvial et de le confirmer comme un acteur essentiel de la logistique de demain. » **Thierry Guimbaud**, directeur général de Voies navigables de France

« Le relai pris par Initiative France au fonds Fluvial Initiative, jusque-là exclusivement géré par la Profession, permet aux entreprises de navigation d'accéder, par le biais d'un réseau de proximité dense et structuré, à un niveau de prêt jamais atteint par le passé et à un accompagnement personnalisé au montage de projets. Davantage qu'un fonds de prêts d'honneur, il s'agit d'un label qui, s'il est mis en synergie avec les autres sources de financement, facilite l'accès aux banques et peut être déclencheur de nombreux projets » **Didier Leandri**, président délégué général d'Entreprises fluviales de France.

A propos d'Initiative France

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2020, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 15 042 entreprises par 18 400 entrepreneurs. Ces entreprises ont créé ou sauvé plus de 40 000 emplois. Le réseau a apporté 177 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs, ce qui leur a permis d'obtenir 1,3 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 93% à trois ans.

En 2020, le réseau a aussi soutenu 15 953 entreprises dans le cadre des fonds de prêt d'urgence Covid-19, financés par les Régions et les intercommunalités. www.initiative-france.fr

A propos d'Initiative Seine Yvelines

Créée en 1999, l'association Initiative Seine Yvelines apporte son soutien aux créateurs d'entreprises ainsi qu'aux chefs d'entreprise pour financer leur développement grâce à l'octroi d'un prêt d'honneur à 0% et d'un accompagnement gratuit personnalisé. Organisée autour de valeurs fortes déclinées dans une charte éthique et une démarche de qualité, Initiative Seine Yvelines accorde une attention particulière au développement de certaines filières comme le transport fluvial, l'agriculture et les professions de santé en proposant des prêts d'honneur spécifiques et contribue également au développement économique des cœurs des villes et villages avec son

programme de Boutiques à l'essai. L'association est profondément ancrée dans son territoire d'intervention, ce qui fait d'elle un réel outil de développement économique local. Initiative Seine Yvelines, c'est plus de 120 entreprises soutenues par an, dans tous les secteurs d'activité. / www.initiative-seineyvelines.com

A propos de Voies navigables de France

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  VNF - Voies navigables de France  VNF_officiel

A propos d'Entreprises fluviales de France

Entreprises fluviales de France est la fédération professionnelle nationale représentative de la navigation intérieure. Constituée sous forme d'association loi 1901, la fédération réunit toutes les familles professionnelles du transport fluvial : artisans bateliers, armateurs, opérateurs en compte propre, transporteurs de passagers, croisiéristes, péniche hôtels, pour trouver ensemble des réponses aux défis du transport et de la mobilité, tout en donnant de la visibilité à la filière pour qu'elle puisse se faire davantage entendre et se développer.

E2F définit et met en œuvre une politique globale et cohérente en faveur des entreprises de transport fluvial, assure la défense des intérêts de tous les partenaires associés et porte la voix du transport fluvial dans les instances professionnelles et auprès des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens.

E2F est partenaire social de la branche et négocie à ce titre les conventions collectives et pilote la politique de formation du secteur.

Au travers de ses cinq délégations régionales, E2F anime une communauté d'opérateurs fluviaux présents sur l'ensemble du territoire français et promeut une vision ouverte, audacieuse et engageante dans le but de valoriser et soutenir la filière fluviale toute entière.

Contacts

Pour Initiative France

- Laëtitia Guittard - laetitia@edifice-communication.com / 06 76 13 71 55
- Melinda Montbrun - melinda@edifice-communication.com / 06 49 58 54 79
- Xavier Bossaert, responsable du pôle communication - xavier.bossaert@initiative-france.fr / 06 42 58 82 47

Pour Voies navigables de France

- Julie Cousein – julie.cousein@vnf.fr / 06 98 36 41 64
- Olivier Astorg - olivier.astorg@rumeurpublique.fr / 06 60 72 46 91

Pour Entreprises fluviales de France (E2F)

- Vanessa Girardeau - vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr / 07 86 03 24 77